



HAL
open science

Futur et conditionnel en occitan cisalpin septentrional

Jean Sibille

► **To cite this version:**

Jean Sibille. Futur et conditionnel en occitan cisalpin septentrional. *Revue des langues romanes*, 2019, 123-2, pp.421-456. 10.4000/rlr.2334 . hal-02942057

HAL Id: hal-02942057

<https://hal.science/hal-02942057>

Submitted on 18 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Futur et conditionnel en occitan cisalpin septentrional¹

Jean SIBILLE
CNRS / Université Toulouse – Jean Jaurès
Laboratoire CLLE-ERSS (UMR 5263)

1. Introduction

Dans les vallées occitanes d'Italie, tant dans la zone septentrionale (vallées occitanophones de la province de Turin) que dans la partie méridionale (vallées de la province de Cuneo), le futur et le conditionnel présentent plusieurs particularités, tant du point de vue de la morphologie du futur synthétique et du conditionnel, que par la présence de plusieurs formes périphrastiques exprimant le futur.

Dans le présent article, nous étudierons ces particularités, plus spécifiquement dans la partie septentrionale² (voir cartes en annexes I et II). Cette zone est exceptionnellement bien documentée. En effet, il existe neuf monographies d'une cinquantaine de page sur des parlers localisés³ ou des zones géographiques restreintes⁴, qui concernent pour l'essentiel la morphologie, une thèse de doctorat sur le parler d'Usseaux dans la Haute Vallée du Cluson (*Alta Val Chisone*) (Amaro-Péguy 2014), une *tesi di laurea* sur le parler de Cels (commune d'Exilles) dans la Vallée d'Oulx (*Valle d'Oulx*) ou "Haute Vallée de Suse" (*Alta Val di Susa*) (De La Coste 1989), et une autre sur le parler d'Inverso Pinasca (Griset 1966) dans le Moyen Cluson, un ouvrage sur le parler de Chaumont (*Chiomonte*) (Sibille 2019), la grammaire du parler de Rochemolles d'Angelo Masset (1997), celle plus sommaire d'Andrea Vignetta (1981) sur la *Media-Alta Val Chisone* (c'est-à-dire Fénestrelle et Mentoules, et les hameaux qui en dépendent), et enfin, les travaux de Morosi (1890) sur les parlers vaudois (Bas Cluson, Germanasca, Pellis) et ceux de Talmon (1914) sur Pragela. On dispose également de textes littéraires et d'ethnotextes.

2. Morphologie du futur synthétique et du conditionnel.

Contrairement aux autres variétés d'occitan, les parlers Alpains présentent généralement, au futur, une désinence comportant une voyelle [e] (ou [ɛ]) sur tout le paradigme, de type : P1 '-rei' /r'ej/, P2 '-rès' /r'ɛs/, P3 '-ré' /r'e/, P4 '-rem' /r'en/, P5 '-retz' /r'e(s)/, P6 '-rén' /r'en/⁵ (ex. : '*parlarei*'⁶ "je parlerai", '*parlarès*' "tu parleras" etc.) au lieu des formes plus répandues : '-rai', '-ràs', '-rà', '-rem',

¹ Je remercie vivement Myriam Bras et Louise Esher qui ont bien voulu relire cet article.

² "Occitan cisalpin septentrional" doit être pris ici dans une acception large, c'est-à-dire : l'ensemble des parlers occitans de la province de Turin. D'un point de vue typologique, on peut distinguer, d'une part le cisalpin septentrional proprement dit (ou *cisalpin dauphinois*, c'est-à-dire les parlers des vallées anciennement françaises (Vallée d'Oulx ou Haute Vallée de Suse, en italien *Alta Val di Susa*, et Haut Cluson), d'autre part les parlers vaudois, qui ont davantage d'affinités avec les parlers septentrionaux mais qui présentent deux traits importants de transition avec les parlers plus méridionaux : l'absence d'opposition phonologique entre deux types de rhotique en position intervocalique, et l'absence totale de flexion en nombre des substantifs autres que ceux issus de la première déclinaison latine.

³ Salbertrand, Oulx, Jouvenceaux (commune du Sauze-d'Oulx), Bardonnèche, Champlas, dans l'ancien escarton d'Oulx ; Pragela, ainsi que Fénestrelle et Mentoules, dans le haut Cluson (voir bibliographie)

⁴ *Val Germanasca* et *Val Pellis* (voir bibliographie).

⁵ L'aperture du E est variable suivant les parlers avec des distributions différentes suivant les personnes du verbe, en outre *-ei* peut être réduit à *-i* ; c'est ainsi qu'on a : *-r'ej*, *-r'ɛs*, *-r'e*, *-r'en*, */r'e/*, *-r'en/* à Saint-Véran (Mathieu, 2014) ; *-r'ej*, *-r'ɛs*, *-r'ɛ*, *-r'en*, *-r'ɛ*, *-r'en/* à Chianale (Otonelli, 2012) ; *-r'ej*, *-r'ɛs*, *-r'ɛ*, *-r'en*, *-r'ɛ*, *-r'en/* en Val Pò (Zörner 2008), *-r'i*, */r'ɛs/*, *-r'ɛ*, *-r'en*, *-r'e(s)*, *-r'en/* dans la vallée de l'Ubaye (Arnaud & Morin 1920) et à Saint-Étienne-de-Tinée (Domenge 2015)...

⁶ Dans le présent article, les citations de mots ou morphèmes occitans non contextualisés sont en italique entre guillemets anglais simples et en graphie normée dite "classique" ou "alibertienne", ex. '*portar*'. Les exemples de mots ou de phrases provenant d'une source dialectologique ou textuelle sont cités en italique sans guillemets, dans la graphie propre à la source, ex. *pourtâ*, ou, le cas échéant, en API.

‘-retz’, ‘-ràn’⁷ (ex. : ‘parlarai’ “je parlerai”, ‘parlaràs’ “tu parleras” etc.). Les parlers des vallées occitanophones d’Italie présentent, en outre, une autre particularité : l’extension du type à voyelle thématique [a] de la première conjugaison : ‘-arei’, ‘-arès’, ‘-aré’, etc., à la troisième conjugaison et parfois à la deuxième. Ce type apparaît également de façon sporadique, dès le début du XVI^e siècle, dans les environs de Briançon.

2.1. Futur et conditionnel dans les environs de Briançon.

Dans les mystères briançonnais du XVI^e siècle, les verbes des 2^{ème} et 3^{ème} conjugaisons présentent parfois, au futur et au conditionnel, à côtés des formes canoniques formées sur la base de l’infinitif, de type *sentirey* “je sentirai”, *sentiriouc* “je sentirais”, *batrey* “je battrai”, *batriouc* “je battrais”, des formes en *-ar-* de type: *sentarey*, *sentariouc*, *batarey*, *batariouc*. Nous en avons relevé neuf occurrences dans la *Passion de saint André*⁸, et trois dans le *Mystère de saint Antoine*⁹. Nous avons également relevé : *cognoysario* “il connaîtrait” (v. 1040), *cognoysarén* “nous connaîtrons” (v. 1556), *ubraré* “Il ouvrira” (v. 2214) et *creysaré* “il croîtra” (v. 2679) dans le *Mystère de saint Eustache*, et *suffrarey* (v. 1337) dans l’*Historia Petri et Pauli*¹⁰. Le *Mystère de saint Antoine* présente également une occurrence d’une forme à voyelle thématique *e* : *atenderey* “j’attendrai”.

Le même polymorphisme se retrouve à l’époque contemporaine à Cervières (à 9 km de Briançon). Dans *Le parler de Cervières* (Roux 1964), l’auteur, après avoir cité les formes canoniques dans les tableaux des conjugaisons régulières¹¹, cite, dans le chapitre sur les verbes irréguliers, les formes suivantes :

- [kyjar'ε] “je cueilleraï”, [kyjarj'u] ou [kɤjarj'u] “je cueillerais” etc.
- [kuzar'ε] “Je coudraï”, [kuzarj'u] “je coudrais” etc.
- [mwɔrdr'ε] “je mordraï”, [mwɔrdarj'u] “je mordrais” etc.
- [sabr'ε] “je saurai”, [sabarj'u] “je saurais” etc.
- [segar'ε] “je suivraï”, [segarj'u] “je suivrais” etc.

On observe que pour [kɤ'ɪ] “cueillir”, [kɤ] “coudre” et [s'ege] “suivre”, le futur et le conditionnel sont construits avec le même thème en *-ar(j)-*, ce parallélisme est rompu en ce qui concerne [sab'e] “savoir” et [mw'ɔrdre] “mordre”, puisque pour ces verbes présentent un suffixe thématique *-R-* au futur, et un suffixe *-arj-* au conditionnel¹². On peut toutefois se demander si ceci n’est pas dû à un certain polymorphisme et il n’est pas dit que les formes [mwɔrdar'ε], [sabar'ε], [segr'ε] soient impossibles dans le parler considéré.

2.2. Suffixe thématique du futur en occitan cisalpin et dans l’arrière pays Niçois

2.2.1. Cisalpin méridional

Les parlers cisalpins méridionaux (Province de Cuneo) ont souvent généralisé le type à voyelle thématique *-a-*, à l’ensemble des conjugaisons : ‘*chantaré*’ “il chantera”, ‘*chantaria*’ “il chanterait” ; ‘*partaré*’ “il partira”, ‘*partaria*’ “il partirait” ; ‘*finissaré*’ “il finira”, ‘*finissaria*’ “il finirait” ; ‘*vendaré*’ “il vendra”, ‘*vendaria*’ “il vendrait”, parfois aussi le type en *-e-* ou celui en *-ə-* : ‘*chateré*’ [ʧanter'e] /

⁷ Dans une partie de la zone languedocienne (languedocien sud-oriental), ‘-rai’ [r'ai] peut évoluer vers ‘-rèi’ [r'ei] ou même ‘-rè’ [r'ε]. A la 3^{ème} personne du pluriel, le languedocien septentrional a ‘-ràum’ [r'ɔu]. Le gascon a : ‘-rèi’, ‘-ràs’, ‘-rà’, ‘-ram’, ‘-ratz’, ‘-ran’.

⁸ *Suffrarey* “je souffrirai” (2 occurrences, v. 1212 et 1950), *suffrarés* “tu souffriras” (v. 1862), *suffraré* “il souffrira” (v. 2641), *encorarré* “il encourra” (v. 350), *nous umplaren* “nous emplirons” (2577), *suffrario* “il souffrirait” (2 occurrences, v. 367 et 1553).

⁹ *Apertagnaré* “il conviendra” (v. 2569), *cognoysaré* “il connaîtra” (v. 3594), *reculharén* “nous recueillerons” (v. 1853).

¹⁰ Pour le *Mystère de saint Eustache* et l’*Historia Petri et Pauli*, nous n’avons pas fait de relevé exhaustif.

¹¹ [emar'ε] “j’aimerai”, [emarj'u] “j’aimerais” ; [partir'ε] “je partirai”, [partirj'u] “je partirais” ; [finir'ε] “je finirai”, [finirj'u] “je finirais” ; [part'i] “partir” est classé dans la 3^{ème} conjugaison et pris comme modèle, ce qui fait qu’on n’a pas d’exemples de verbe de la 3^{ème} conjugaison à infinitif en *-re* (type ‘*vendre*’) dans les tableaux de conjugaisons régulières.

¹² Bien qu’étant un fait minoritaire, la dissymétrie entre thème du futur et thème du conditionnel n’a rien d’exceptionnel dans les parlers occitans (cf. Esher 2009, 2012, 2013, 2015).

[ʃantər'e] “il chantera” etc. On trouve le type en -a-, notamment à : Chianale (Ottonelli 2012), Bellino (Bernard 1993) et Sampeyre (Pompon 2016) en Val Varaita ; Sant’Anna de Valdieri en Val Ges (Lamuella et al. 2008) ; Vernante (Jourdan 2009), Robilante et Rocavione en Val Vermegnana (Artusio et al. 2005). En Val Pò, on a soit -ər(i)- pour les trois conjugaisons (à Ostana), soit -ər(i)- pour les 1^{ère}, 2^{ème} non suffixée et 3^{ème}, et -ir(i)- pour la 2^{ème} suffixée (à Oncino) (Zörner 2008), à la 2^{ème} suffixée, les formes précédemment citées sont concurrencées par des formes en -isər(i)-. Pour Elva en Val Maira, Di Lizan (1983, p. 40), lorsqu’il énumère les terminaisons verbales donne : -ar- (-arey, -ares, etc.), -ir-, -er- pour le futur et -ari-, -iri-, -eri- pour le conditionnel mais, à la page suivante, lorsqu’il donne des exemples de la première personne des verbes *canta* “chanter”, *leze* “lire” et *gari* “guérir”, on lit : *canterey*, *lezerey*, *garirey* (et au conditionnel *cantariu*, *lezeriu*, *gaririu*). Et de fait, dans la traduction de l’évangile de Marc éditée à la fin du volume, la quasi-totalité des futurs de la première conjugaison ont le suffixe thématique -er- : *scadalizere* “il scandalisera”, *arubere* “il arrivera”, *resûsiteren* “ils ressusciteront”, *arnegerey* “je renierai”, *mandere* “il enverra”, *embruyeren* “ils embrouilleront”, etc. ; on relève toutefois : *menaren* “ils mèneront” ; Dans les traduction de la parabole de l’enfant prodigue, dans Hirsch 1978, on relève, pour la Val Maira : *menarai* à Acceglio (p. 58), qui est le parler le plus archaïsant de la vallée, mais *pastürerèi* (p. 61) à Ubacco et *garderèi* à Celle di Macra (p. 63) (pour Grangette, hameau de Elva, c’est un autre texte qui est donné, ce texte ne comporte pas de verbe au futur).

2.2.2. Arrière pays Niçois.

Dans le département des Alpes-Maritimes, l’extention du thème -ar(j)- à la deuxième et à la troisième conjugaison est attestée à Saint-Martin de Vésubie (Viani & Giuge, 2006) et à Saint-Étienne-de-Tinée (au futur mais pas au conditionnel ; Domenge, 2015), mais on a majoritairement soit les formes canoniques pour toutes les conjugaisons, soit, pour le type ‘*vendre*’, insertion d’une voyelle [e] entre la base et l’élément -r- : ‘*venderai*’ au lieu de ‘*vendrai*’ etc. et le type canonique pour les autres conjugaisons, soit, comme à Nice, la généralisation du suffixe thématique -er(j)- à l’ensemble des conjugaisons régulières (Dalbera, 1994, 268-281 ; Domenge 2015).

2.2.3. Cisalpin septentrional

En occitan cisalpin septentrional la situation est complexe et on observe de multiples configurations. Le tableau suivant énumère les différents suffixes thématiques du futur et du conditionnel dans les parlers cisalpins septentrionaux ; nous y avons ajouté le parler de Chianale en Val Varaita – qui appartient à la zone méridionale – comme élément de comparaison. En ce qui concerne l’élément /i/ du thème du conditionnel, nous notons [j] lorsque cet élément est inaccentué sur tout le paradigme, [i] lorsqu’il est tonique sur tout le paradigme, [i] lorsque l’accent porte sur la finale ou la pénultième suivant la personne du verbe¹³.

Suffixes thématiques du futur et du conditionnel					
	1 ^{ère} conjugaison, inf. en -ar	2 ^{ème} conjugaison inf. en <i>ir</i> non suffixée (type <i>partir</i>)	2 ^{ème} conjugaison inf. en <i>ir</i> suffixée (type <i>finir</i>)	3 ^{ème} conjugaison, infinitif en (r)e atone (type <i>vendre</i>)	Infinitif
Chaumont et Ramats	-eɾ- / -ij-	-iɾ- / -ij-	-iɾ- ≈ -iseɾ- /-ij- ≈ -isiɟ	-eɾ- / -ij-	-e
Cels	-ar- / -ar'i-	-ar- / -ar'i-	-ir- / -ir'i-	-er- / -er'i-	-e
Salbertrand	-ar- / -ari-	-ir- / -iri-	-ir- / -iri-	-er- / -eri-	-ə
Oulx	-ar- / -əri-	?	-ir- / -iri-	-r- / -əri-	-ə
Jouvenceaux	-ər- / -əri-	-ir- / -iri-	-ir- / -iri-	-ər- / -əri-	-ə
Bardonnèche	-ar- / -ar'i-	-ir- / -ir'i-	-ir- / -ir'i-	-ər- / -er'i-	-ə

¹³ À Salbertrand, Oulx et Jouvenceaux, l’accent tonique tombe sur le *i* à la 3^{ème} personne du singulier, sur la finale aux autres personnes. À Usseaux l’accent tonique tombe sur le *i* aux personnes 2, 3, et 6 et sur la finale aux personnes 1, 4 et 5 ; à Pragela, sur le *i* aux personnes 1, 3, 4 et 6, sur la finale aux personnes 2 et 5.

Rochemolles	-ar- / -ar'i-	-ir- / -ir'i-	-ir- / -ir'i-	-ir- / -ir'i-	∅
Champlas	-ar- / -ar'i-	?	?	-ər- / -ar'i-	-rə
Pragela	-ar- / -ari-	-ir- ¹⁴ / -ari- ¹⁵	?	-ar- / -ari-	-rə
Usseaux	-ar- / -ari-	-ar- / -arj-	-ir- / -arj-	-ar- / -arj-	-ə
Fénellette et Mentoulles.	-ar- / -arj-	-ar- / -arj-	-ir- / -irj- ¹⁶	-ar- / -arj-	-rə
Inverso Pinasca	-ar- / -arj- ¹⁷	-ar- / -arj-	-ir- / -irj-	-ar- / -arj-	-re
Val Germanasca	-ər- / -ər'i-	-ər- / -ər'i-	-ir- / -ir'i-	-ər- / -ər'i-	-re
Val Pellis	-ar- / -ar'i-	?	?	-ər- / -ar'i-	-e
Chianale	-ar- / -ar'i-	-ar- / -ar'i-	-isar- / -isar'i-	-ar- / -ar'i-	-e

Ce tableau permet d'établir la typologie suivante :

Type 1. Conservation de trois suffixes thématique distincts correspondant aux trois terminaisons de l'infinitif : '-ar', '-ir', '-(r)e' : Salbertrand, Oulx, Jouvenceaux (Commune du Sauze-d'Oulx), Bardonnèche. Par rapport aux formes canoniques, les thèmes de la 3^{ème} conjugaison présentent l'insertion d'une voyelle entre la base et le *r* du suffixe thématique, [ə] à Jouvenceaux : [vəndər'ɛj] "je vendrai" ou [e] à Cels et Salbertrand : [vənder'ɛj] ; seul Oulx conserve la forme canonique : [vəndr'ɛj] "je vendrai" au futur, mais pas au conditionnel : [vəndərj'u] "je vendrais" et non *[vəndrj'u] ; à Bardonnèche également, la symétrie entre les suffixe thématique du futur et du conditionnel est rompue, puisqu'on a -ər- au futur et -ər'i- au conditionnel.

Type 2. Conservation de trois thèmes distincts avec extension de la voyelle thématique *a* au type '*partir*' mais pas au type '*finir*'. Dans notre documentation ce type est représenté par le seul parler de Cels.

Type 3 : Extension de la voyelle thématique [a] à la 3^{ème} conjugaison et à la 2^{ème} non suffixée (type '*partir*'), la voyelle thématique *i* est conservée à la 2^{ème} conjugaison suffixée : Usseaux, Fénellette et Mentoulles, Bas Cluson, et probablement Pragela, mais dans ce dernier cas notre documentation est lacunaire en ce qui concerne le type '*finir*', en outre l'extension à de -ar(i)- à la 2^{ème} conjugaison non suffixée, se limite au conditionnel, le futur conservant -ir-.

Type 4. Voyelle thématique [ə] à la première conjugaison, à la 3^{ème} et au type '*partir*' de la 2^{ème} ; la voyelle thématique [i] est conservé pour les verbes de la 2^{ème} conjugaison à conjugaison suffixée : Val Germanasca.

Type 5. Voyelle thématique [a] pour les verbes de la première conjugaison, maintien de [i] pour les verbes de la 2^{ème} conjugaison et extension de [i] à la 3^{ème} conjugaison. Il semble que ce type ne soit représenté que par Rochemolles.

Type 6. Chaumont constitue un cas particulier. En effet, les verbes de la 1^{ère} conjugaison se conjuguent au futur avec un suffixe thématique -ɛj- tout comme ceux de la 3^{ème} conjugaison, tandis que le type '*partir*' maintient -iɛj- et que le type '*finir*' présente deux formes, en variation libre : une en -iɛj-, l'autre en -iɛs- construite sur le thème du présent et de l'imparfait, '*finis-*' : [u finiɛj'ɛ] ou [u finisɛj'ɛ] "il finira". Au conditionnel, la lénition de [ɛ] devant [j] – régulière dans ce parler –, aboutit à un suffixe thématique -ij- pour les trois conjugaisons avec, comme au futur, deux formes en variation libre pour le type '*finir*' : [u finij'ɔ] ou [u finisij'ɔ] "il finirait". La généralisation de -ij- a l'ensemble de la conjugaison, plus que par la propagation du suffixe thématique du conditionnel de la deuxième conjugaison aux autres conjugaisons, est explicable par des évolutions phonétiques convergentes, suivant des processus évolutifs observés par ailleurs dans le parler : -aɛj- > -aj- > -ej- > -ij- ; -iɛj- > -ij- ; -eɛj- > -ej- > -ij-.

¹⁴ Bermond, *Mendia*, p. 13 « a partirei » ; Talmon 1914, p. 93.

¹⁵ D'après Talmon 1914.

¹⁶ D'après Vignetta 1981, Bourlot & Martin 2007 ne donnent pas le type '*finir*'.

¹⁷ Contrairement aux parlers des Vallées Dauphinoise, il n'existe pas, dans les parlers vaudois, d'opposition entre deux types de rhotiques en position intervocalique (de type /r/ ~ /r̥/ ou /R/ ~ /r̥/), dans ce cas, nous notons /r̥/.

Si l'on met à part le cas de Chaumont, qui vient d'être évoqué, les cas de dissymétrie entre thème du futur et thème du conditionnel concernant, pour la 3^{ème} conjugaison : Oulx, Bardonnèche, Champlas et la Val Pellis ; pour la 2^{ème} conjugaison suffixée : Usseaux ; pour la 2^{ème} conjugaison non suffixée : Pragela. On ne note aucun cas de dissymétrie à la première conjugaison.

2.3. Accentuation du futur et du conditionnel, et alternance vocalique

Dans les parlers cisalpins septentrionaux la quantité vocalique est phonologiquement pertinente. Lorsqu'on a le schéma [Voyelle tonique + Consonne + Voyelle] (ou [Voyelle tonique + Attaque branchante + Voyelle]) si la voyelle tonique est brève, la consonne est géminée, si elle est longue (ou si c'est une diphtongue), on a une consonne simple : [p'att̃] "patte" ~ [p'a:t̃] "pâte" ; [v'i:t̃] "vue" ~ [v'itt̃] "vie" ; [al'ɛggr̃] *alegre* 'joyeux' ~ [m'ɛigr̃] "maigre"¹⁸.

D'après, Pons & Genre (2003), en Val Germanasca, le futur synthétique est doté d'un accent secondaire sur la racine et d'un accent de groupe sur la désinence, ce qui a pour conséquence, d'une part, le maintien de la gémination devant la voyelle du suffixe thématique : [b,att̃ər'ɛj] "je battrai" et non *[bat̃ər'ɛj], d'autre part, pour les verbes à alternance vocalique (notamment à alternance [ɔ] / [u]), le fait qu'au futur et au conditionnel, ces verbes ne respectent pas l'alternance [p,ɔrt̃ər'ɛj] "je porterai" et non *[purt̃ər'ɛj] :

« Le forme con tre o più sillabe dell'indicativo futuro e del condizionale presente hanno un marcato accento secondario sulla terzultima, che si comporta, nei confronti sia del suo vocalismo sia del consonantismo che segue, come se fosse tonica, V. : *butâ, buttou, buttèrèi, buttèriou* ; *pourtâ, portou, portèrèi, portèriou*. » (Pons & Genre 2003, p. 61, note 68).

C'est ainsi que, dans la traduction de l'évangile de Marc par Arturo Genre, on relève :

(1) *E coum ou sèrè intrâ ou trobèrè un azènet eitachâ*. (XI.2, p. 46)
 "Et lorsque vous serez entrés, vous trouverez un ânon attaché."

La même observation figure également, mot pour mot et avec les mêmes exemples, dans la monographie sur la Val Pellis (Rivoira 2007, p. 56, note 58). Elle figure également mot pour mot dans la monographie sur Fénestrelle et Mentoulles (Bourlot & Martin 2007), ainsi que dans celle concernant Champlas (Castagno et al. 2003), avec les exemples respectifs suivants : *beutô, beuttou, beuttarèic, beuttariou* ; *pourtô, portou, pourtarèic, pourtariouc* (Bourlot & Martin, p. 57, note 60) ; *bêtâ, bëttou, bëttârèi, bëttârèiuc* ; *pourtâ, portou, pourtârèi, pourtârèiuc* (Castagno et al. note 58, p. 48). Toutefois, ici, en ce qui concerne le vocalisme, les exemples donnés contredisent la règle qui est formulée. En effet, si l'antépénultième se comportait, « nei confronti del suo vocalismo comme se fosse tonica », on n'aurait pas *pourtarèic, pourtariouc* / *pourtèrèi, pourtèriou*, mais : **portarèic, *portariouc* / **portèrèi, *portèriou*. De fait, nous relevons, dans les poésies de Remigio Bermond : *a troubarè* "il trouvera" (*Pancouta...* p. 118) et *i tournaren* "ils reviendront" (*Mendia*, p. 43) et non pas **trobarè, *tornaren*. Tout ceci nous amène à douter de la réalité de la double accentuation du futur dans la Haute Vallée du Cluson, d'autant qu'il n'est fait mention de ce phénomène ni dans les travaux sur Pragela (Berton et al. 2003, Talmon 1914), ni dans la thèse sur Usseaux (Amaro 2014).

À Chaumont, nous avons constaté qu'au futur et au conditionnel, les verbes à alternance vocalique ne respectent pas toujours l'alternance : *torsou* "je tords", *toursè* "vous tordez", *ou toursavo* "il tordait", *qu'ou tourseisse* "qu'il tordit", mais *torserèi* "je tordrai", *torsiiou* "je tordrais" ; *pourtâ* "porter", *pòrtou* "je porte", *pourtè* "vous portez", *ou pourtavo* "il portait", *qu'ou pourtèisse* "qu'il portât", mais *porterèi* ou *pourterèi* "je porterai", *portiiou* ou *pourtiiou* "je porterais" ; *bævou* "je bois", *ou buvè* "vous buvez" ; *ou buvió* "il buvait", *qu'ou buveisse* "qu'il bût", mais *bæverèi* "je boirai" ; *bæviou* "je boirais". Les verbes à infinitif en '-ir' [i:] ne sont pas concernés et présentent les formes canoniques : *sortou* "je sors", *sourtirèi* "je sortirai". Contrairement à ce qui est décrit pour la Val Germanasca, nous n'avons pas constaté la présence d'un accent secondaire, ni le maintien de la gémination en position prétonique ; ces traits ont pu exister dans le passé et avoir disparu. Dans le

¹⁸ Ce phénomène de gémination existe également dans certains parlers francoprovençaux (de Savoie notamment) ; il a été décrit par Martinet (1975, p. 195-202), mais il n'existe pas dans les parlers francoprovençaux limitrophes de Chaumont (cf. ALEPO, I-III). En zone alpine il se rencontre également dans les dialectes suisses alémaniques (Martinet 1975, p. 202). Il existe aussi en piémontais, mais dans ce dialecte, lorsque la consonne post-tonique est géminée, la seule voyelle possible à la tonique est une voyelle centralisée : [ə].

reste de la Vallée d'Oulx, d'après les sources disponibles, les verbes à alternance vocalique ne présentent pas de particularité au futur et au conditionnel *portou* "je porte", *pourtarèi* "je porterai" etc.

3. Futur synthétique et futurs périphrastiques

Dans les vallées occitanophones d'Italie (et pas seulement dans la partie septentrionale), le futur synthétique est fortement concurrencé par une forme périphrastique formée du présent de l'indicatif suivi de l'adverbe '*puei*' ([pø:] [pøj] [pej] [pe] [pi]) "puis", à tel point que, parfois, il est difficile de faire produire le futur synthétique par les locuteurs. Voici quelques exemples de cette forme périphrastique tirés du corpus que nous avons constitué dans le cadre de notre étude sur le parler de Chaumont et des Ramats¹⁹ (Sibille, 2019) :

- (2) *Quê libre, tē lou porte p̂e douman.* (Ch_q)²⁰
"Ce livre tu l'apporteras demain."
- (3) *Ou'm presantè p̂e a iè plû tar.* (Ch_q)
"Vous me présenterez à lui plus tard"
- (4) *Nou parton ancœi, voû, ou partè p̂e douman.* (Ch_q)
"Nous partons aujourd'hui, vous, vous partirez demain."
- (5) *Can tē torne p̂e eissi a Marselho* (Ch_s)
"Quand reviendras-tu ici à Marseille ?"²¹

Il s'agit d'une structure grammaticalisée qui ne saurait être assimilée à un présent futur, c'est-à-dire à une forme de présent exprimant le futur du fait de la présence dans la phrase d'un adverbe ou d'un complément de localisation temporelle, comme dans des phrases telles que fr. *Je l'appelle demain* ou *Je le rencontre dans trois jours*, ou bien :

- (6) *D'issí couquis an, nh'o porre, dē vinhe* (Ch_s),
litt. "D'ici quelques années, il n'y en a plus, des vignes", pour : "...il n'y en aura plus..."

En effet, dans le cas du futur périphrastique en [Présent + '*puei*'], l'élément '*puei*' ne possède aucune mobilité et peut se cumuler avec un adverbe ou un complément de localisation temporelle, comme il apparaît dans les phrases (2), (3) et (4). Ajoutons que, dans la plupart des exemples cités dans le présent article, issus d'un questionnaire, de la traduction de l'évangile de Marc, ou de la traduction de la parabole de l'enfant prodigue, cette forme périphrastique représente la traduction d'un input au futur synthétique.

À la forme négative, la négation se place entre le verbe et l'adverbe '*puei*' :

- (7) *Sē la countunh' a plòure, lâ mariosse lâ mœiroun p̂a p̂e.* (Ch_q)
"S'il continue à pleuvoir, les fraises ne muriront pas."

Cependant le futur synthétique n'est pas complètement sorti de l'usage. Les exemples qui suivent sont pris dans notre corpus de Chaumont et des Ramats :

- (8) *Tas amise lâ vèneran doman.* (Ch_q)²²

¹⁹ La commune de Chaumont – *Chiomonte* dans la toponymie officielle – est composée du bourg de Chaumont, à 750 m d'altitude et de la *frazione* des Ramats, formée d'un groupe de hameaux distants les uns des autres de quelques centaines de mètres, située entre 900 et 1000 m d'altitude, à 4 à 5 km du bourg, et à l'écart des voies de communication.

²⁰ Les exemples pris dans notre corpus de Chaumont et des Ramats, sont signalés par l'abréviation Ch entre parenthèses suivie d'un tiret bas et d'une lettre minuscule qui indique la nature de la donnée : s = parole spontanée dans le cadre d'entretiens libres ou semi dirigés ; q = réponse à un questionnaire administré sous la forme de mots ou de phrases prononcés en italien par l'enquêteur et traduits en occitan par l'informateur (qf dans le cas d'un questionnaire qui a été administré en français) ; p = traduction de la parabole de l'enfant prodigue à partir d'une version en italien.

²¹ Dans ces quatre phrases (2 à 5), la forme utilisée dans l'input est le futur synthétique de l'italien, de même que dans les six phrases qui suivent (6 à 11)

²² À Chaumont, il est probable que la désinence *-an* [ã] des personnes 4 et 6 du futur provienne d'une évolution secondaire de [ẽ] vers [ã], régulière dans ce parler. Dans le reste de la Vallée d'Oulx, en amont de Chaumont, on a [ã]

“Tes amies viendront demain.”

(9) *Lâ mindie i laveran las assiate.* (Ch_q)

“Les filles laveront les assiettes.”

(10) *Qui't chounge qu'ou t'acoupanheré ?* (Ch_qf)

“Qui crois-tu qui t'accompagnera ?”

(11) *Can ou serè arrivá, ou vous arpòuseré* (Ch_q)

“Quand vous serez arrivés, vous vous reposerez”

(12) *S'a'l parlan, ou voderé vinî.* (Ch_q)

“Si nous lui parlons, il voudra venir.

Cette situation de recul (relatif) du futur synthétique n'est pas nouvelle. On peut déjà la constater dans l'ALF. Douze cartes de l'ALF concernent un verbe au futur. Dans la partie française de l'espace occitan, c'est toujours le futur synthétique qui est employé, sans exception. Trois points de l'ALF se trouvent au-delà des monts, en territoire italien : 972 Oulx (Vallée d'Oulx) ; 982 Maïsette (Val Germanasca) et 992 Bobbio Pellice. Pour ces trois points, on observe les résultats suivants :

Carte	Oulx 9/12	Maïsett e 6/12	Bobbio 7/12
469. je l'enverrai	FS	<i>fp</i>	<i>fp</i>
1202. je saurai	FS	FS	FS
1410. je verrai	FS	FS	<i>fp</i>
575. finiras-tu	FS	<i>pi</i>	<i>pi</i>
28. tu iras	<i>pi</i>	<i>pi</i>	FS
514. (ton fils) sera	FS	FS	FS
29. (quelqu'un qui vous) ira	<i>ps</i>	<i>pi</i>	FS
97. nous en aurons	FS	FS	FS
1341 vous trouverez	FS	FS	FS
532 ils feront	FS	<i>fp</i>	FS
1418 ils voudront	FS	<i>pi</i>	<i>pi</i>
869 Elles moisiront	<i>pi</i>	FS	<i>pi</i>

FS = futur synthétique

fp = futur périphrastique en [Présent + '*puei*']

pi = présent de l'indicatif

ps = présent du subjonctif

Sur douze occurrences du futur, on a neuf futurs synthétiques à Oulx (soit 75 %), deux présents de l'indicatif et un présent du subjonctif. Pour Maïsette on trouve six futurs synthétiques (50 %), deux futurs périphrastiques en [Présent + '*puei*'] et quatre présents de l'indicatif. Pour Bobbio : sept futur synthétiques (58 %), deux futurs périphrastiques en [Présent + '*puei*'] et trois présents de l'indicatif. Pour autant, le futur périphrastique en '*puei*' ne semble pas s'être massivement imposé comme alternative au futur synthétique, car les occurrences du simple présent à valeur de futur (ou 'présent futur') sont plus nombreuses que celle du futur périphrastique en '*puei*'.

Dans les versions de la parabole de l'enfant prodigue recueillies par Hirsch dans les années 1950-1960 et publiées dans *Provenzalische Mundarttexte aus Piemont* (1978), pour it. “le pasclerò” (oc. '*las larjarei*' ≈ '*las gardarei*'...), on trouve, dans la zone étudiée :

Futur synthétique : 9/21 (43 %)

Futur périphrastique avec '*puei*' 3/21 (14 %)

à Salbertrand (Baccon-Bouvet, 1987), [ʒ] à Cels (De La Coste, 1989) et à Oulx (Jayme 2003), [ɛ̃] à Bardonnèche (Gleise-Bellet, 2003) et à Jouvenceaux (Perron 1984), [ɛ̃] à Rochemolles (Masset 1997).

Futur périphrastique avec ‘ <i>anar</i> ’ + Inf.	3/21	(14 %)
Présent de l’indicatif	1/21	(5 %)
Présent du subjonctif ²³	1/21	(5 %)

Il faut y ajouter quatre occurrences (19 %) de formes plus complexes :

– deux qui combinent ‘*anar*’ avec ‘*puei*’ :

(13) *lā vau pōi lardžā* (Maiseta)

litt. “je vais puis les pâturer.”

(14) *mi a vau pō̄ a laržā lē* (Chaumont)

litt. “moi, je vais puis les pâturer”

La première (phrase 13) pourrait s’interpréter comme une forme emphatique combinant les deux périphrases. Nous voyons plutôt dans la seconde (phrase 14) une reformulation dans laquelle ‘*anar*’ “aller” suivi de l’infinitif, conserve son plein sens lexical de verbe de déplacement, étant donné que nous avons constaté qu’à Chaumont, lorsque ‘*anar*’ suivi de l’infinitif conserve son sens lexical, c’est-à-dire dans les cas où le syntagme conserve son sens compositionnel, les locuteurs hésitent entre la construction directe et la construction prépositionnelle avec *a*, imitée de l’italien.

– une qui combine le futur synthétique de ‘*anar*’ avec l’infinitif :

(15) *anerēi la gardá* (Thures)

litt. “j’irai les garder”

À ce stade de l’analyse, et en l’absence de contexte pragmatique, il n’est pas possible de déterminer si cette forme ne peut s’interpréter que comme une reformulation dans laquelle ‘*anar*’ conserve son sens lexical de verbe de déplacement, ou si elle pourrait également s’interpréter comme une forme emphatique de futur périphrastique.

– une reformulation avec nominalisation du verbe :

(16) *indrēi əm pātūra s la muntána e ənt ī bōk* (Sala)

“j’irai en pâture sur la montagne et dans les bois.”

Le pourcentage d’occurrences des différentes formes, n’est pas forcément le reflet des fréquences respectives de ces formes dans le discours spontané, car la forme de la phrase source était le futur synthétique de l’italien, qui a pu produire un effet de calque. Cependant, cela montre qu’au moment des enquêtes de Hirsch, c’est-à-dire dans les années 1950-1970, le futur synthétique pouvait être employé par les locuteurs avec son sens premier de futur, en concurrence avec la forme périphrastique en ‘*puei*’.

4. Emploi de la particule ‘*puei*’

‘*Puei*’ peut se combiner, non seulement avec le présent de l’indicatif pour former une périphrase du futur, mais aussi, plus rarement, avec le futur synthétique, sans en changer le sens :

(17) *Douman i serè pĕ a Sæiso*. (Ch_q)

“Demain elle sera à Suse”

(18) *Ou pærnerè pĕ*. (Ch_q)

“Vous prendrez”

(19) *Ou dirè pĕ*. (Ch_q)

“Vous direz”

(20) *La vanteré pĕ que t’anna mèi veire loun bos*. (Ch_qf)²⁴

“Il faudra que tu ailles aussi voir les garçons.”

²³ Avec une construction un peu différente : *pærké i a pastūra s la muntána e ənt ī bōsk* “Pour que je les pâturer sur les montagnes et dans les bois”.

²⁴ Dans ces quatre exemples (16 à 19) ‘*puei*’ ne peut pas s’interpréter comme adverbe marquant l’enchaînement temporel car il s’agit de réponses à un questionnaire consistant à traduire des phrases ou des formes verbales en dehors de tout contexte, l’imput correspondant à ces réponses étant le futur synthétique de l’italien, ou du français dans le cas de la phrase (20) : *Domani sarà a Susa ; Prendrete ; Direte ; Il faudra que tu ailles aussi voir les garçons*.

Mais dans certains contextes, la particule *'puei'* peut s'interpréter comme un adverbe temporel autonome :

- (21) *Ma loun mèître disian : « Ben ! Païou pê » e pê tanti il an pâ paiaá. (Ch_s)*
“Mais les patrons disaient : « Bien ! Je paierai plus tard » et puis, tant n'ont pas payé”
- (22) *La jon fisian fâ l'abilhamænte e pæ aprê, invetje'd paia toussuto, i disian : « Lourens, nou paion pê. » (Ch_s)*
“Les gens *faisaient* faire les vêtements et puis après, au lieu de payer tout de suite, ils disaient : « Laurent, nous paierons plus tard »”

Dans les phrases (21) et (22), on n'a pas une périphrase strictement équivalente à un futur synthétique, mais plutôt un présent futur suivi d'un adverbe temporel qui apporte une précision supplémentaire en renvoyant le procès à un futur indéterminé : « *païou pê* » n'est pas ici tout à fait l'équivalent de « *paierèi* » “je paierai”, *pê* marque l'indétermination quant au moment du procès futur et le sens est donc bien “je paierai plus tard”, “je paierai une autre fois”. Dans ce type de cas, il n'existe pas de critère formel permettant de distinguer futur périphrastique et présent futur, seul le contexte global et la situation, permettent une interprétation compositionnelle de la séquence [Présent + *'puei'*] plutôt qu'une interprétation comme forme périphrastique grammaticalisée, du futur.

Après un verbe au présent de l'indicatif non actualisé, c'est-à-dire exprimant une vérité générale ou un fait récurrent, *'puei'* conserve sa valeur de connecteur marquant l'enchaînement temporel ou discursif, comme c'est aussi le cas après un verbe au passé ou au subjonctif :

- (23) *Cant il an fini'd travalhâ i tórnon pê a meisoun.*
“Quand ils ont fini de travailler, ils retournent ensuite à la maison”
(‘présent’ non actualisé), e non pas : *“ils retourneront”.
- (24) *Lh'o pê quéloun qu'i fan eitjan'd meitie. (Ch_s)*
“Il y a aussi ceux qui font cela [vigneron] comme métier” (‘présent’ non actualisé)
- (25) *Tjou, èi tjou itá a Chòumoû, da la neissænsa fin a què l'arrivè pê la mor. (Ch_s)*
“Toujours, je suis toujours restée à Chaumont, de la naissance, jusqu'à ce arrive ensuite la mort.”
(subjonctif)
- (26) *Cant oulh'erè sèc, tal bitávan pê a banhâ din in nèi. (Ch_s)*
“Quand il était sec [le chanvre] on le mettait ensuite à tremper dans un rouissoir.” (passé)

Il convient de préciser que le futur périphrastique ne peut pas assumer la valeur conjecturale, dans ce cas, le futur synthétique est obligatoire :

- (27) *Æiro i minjara e non : *Æiro i minjon pê*
“Maintenant ils mangeront” = “Maintenant ils sont probablement en train de manger.”
- (28) *Æiro i serè arrivá a meisoun, et non pas : *Æiro il ei pê arrivá a meisoun*
“Maintenant elle sera arrivée à la maison = Maintenant elle est probablement arrivée à la maison.”
- (29) *Antei oul arè bitá què libre, toun frèire. (Ch_q)* et non **Antei oul o pê bitá què libre, toun frèire.* “Où aura-t-il mis ce livre, ton frère ?” = “Où a-t-il dû mettre...”

Toutefois, le futur synthétique employé comme futur – c'est-à-dire lorsqu'il n'est pas employé comme présent de conjecture – et la périphrase [Présent + *'puei'*] – quand elle n'est pas employé avec son sens compositionnel (cas du ‘présent’ non actualisé) – sont strictement synonymes et on ne peut distinguer entre les deux formes aucune nuance temporelle, aspectuelle ou modale. Dans le cadre de notre enquête sur le parler de Chaumont et des Ramats, quand nous faisons traduire une forme verbale ou une phrase formulée en italien ou en français avec le futur synthétique, les locuteurs traduisaient le plus souvent avec le futur périphrastique (en particulier ceux de Chaumont) mais parfois aussi avec le futur synthétique.

5. Emploi des différentes formes de futur dans des textes littéraires

Divers textes littéraires ont été produits depuis le XIX^e siècle dans les parlers la zone que nous étudions. Dans ces textes, les fréquences d'emploi respectives des différentes formes de futur, ne sont pas forcément le reflet de leurs fréquences dans la langue parlée, et le choix exclusif de la forme synthétique dans certains textes relève forcément d'un choix conscient de l'auteur. Malgré tout, leur présence dans les textes nous semble significative en termes d'acceptabilité, dans la mesure où, en ce

qui concerne ces textes, l'écart entre langue écrite et langue parlée n'est pas comparable à celui qu'on peut observer dans des langues officielles qui ont un standard bien établi, dans la mesure aussi où les auteurs sont d'authentiques locuteurs natifs qui maîtrisent bien leur langue.

Nous avons recensé les occurrences des différentes formes de futur dans quatre textes de trois auteurs d'expression occitane, originaires du Haut-Cluson et de la Val Germanasca :

Auteurs	Œuvres	localisation
Remigio BERMOND (1926-1982)	<i>Pancouta e broussée</i> (poésies) <i>Mendia</i> (poème épico-pastoral)	Pragela (Haut-Cluson)
Franc BRONZAT (né en 1950)	<i>Lo darrier jarraç</i> (roman)	Roure (Haut-Cluson)
Arturo GENRE (1937-1997)	<i>La bouno nouvello sègount Marc</i> (traduction de l'évangile selon Marc)	Val Germanasca

Nous obtenons les résultats suivants :

Auteur	futur synthétique	fut. périphrastique Présent + <i>puei</i>	fut. périphrastique <i>anar</i> + Infinitif	formes emphatiques
Bermond	19 ^(a)	0	0	0
Bronzat	41 ^(b)	2	0	1
Genre	37 ^(c)	38	19	3

(a) Dont aucune occurrence de 'èsser' ou 'aguer' employés comme auxiliaires du futur antérieur.

(b) Dont 6 occurrences de 'èsser' ou 'aguer' employés comme auxiliaires du futur antérieur.

(c) Dont 6 occurrences de 'èsser' ou 'aguer' employés comme auxiliaires du futur antérieur.

Dans les textes concernés, Bermond n'emploie pas les formes périphrastiques du futur, Bronzat n'emploie que deux fois la périphrase [Présent + 'puei'] et jamais la périphrase ['anar' + Infinitif]. Nous avons, en outre, trouvé quatre occurrences de différentes formes que nous avons qualifiées 'd'emphatiques' ; deux qui combinent le futur synthétique avec 'puei' :

(30) ...li a la Maurilha que **venrè puèi** a te prene (Bronzat, p. 136)

"...il y a la Maurilha qui viendra te prendre."

(31) **Ou béourè peui** la couppo què bevou mi, e ou sèrè batià dâ batème qu' séou batià mi. (Genre, X.39, p. 45)

Vous boirez la coupe où moi je bois, et vous serez baptisés du baptême dont moi je suis baptisé." ;

une occurrence avec le futur synthétique de 'anar' suivi de l'infinitif :

(32) **Perqué qui vourè salvâ sa vitto, â vai lo pèrdre : ma qui anèrè pèrdre** sa vitto pèr mi e pèr la bouno nouvello, â vai lo salvâ. (VIII.35, p. 38)

"Parce que celui qui voudra sauver sa vie, il la perdra : mais celui qui perdra sa vie pour moi et pour la bonne nouvelle, il la sauvera." ;

et une occurrence qui combine les deux périphrases ;

(33) **Ma cant sèrèi èrsusità, vaou peui** vouz **atèndre** èn Galiléo (Genre, XIV.28, p. 57)

"Mais quand je serai ressuscité, je vous attendrai en Galilée."

Dans Bermond et Genre, nous n'avons trouvé aucune occurrence de la valeur conjecturale du futur synthétique. Nous en avons trouvé six dans Bronzat ; en voici deux exemples :

(34) **Al aurè agut seze, derset ans** (p. 8)

"Il aura eu seize, dix-sept ans", c'est-à-dire : "Il avait peut-être seize, dix-sept ans"

(35) **Ilh disia** : « possible, la sarè, te vearès véer. » (p. 102)

litt. "Elle disait : « possible, ce sera, tu verras bien »."

c'est-à-dire : "Elle disait : « ce doit être possible ; tu verras bien »."

Les textes de Bermond et de Bronzat que nous avons analysés ne contiennent aucune occurrence du futur périphrastique de type [Présent de 'anar' + Infinitif], mais ceci ne signifie pas que cette forme n'existe pas dans leur parler. Nous en avons trouvé 17 occurrences dans le texte de Genre.

On sait qu'en français contemporain, cette périphrase peut assumer deux valeurs : une valeur de 'simple futur' (= futur à valeur strictement temporelle) équivalente à celle du futur synthétique, ex. : "L'an prochain je vais aller en Grèce", qui est l'équivalent de "L'an prochain j'irai en Grèce", ou une valeur dite de 'futur proche' ou de 'futur imminent' dans les grammaires traditionnelles, qui peut s'analyser comme une forme marquant l'aspect prospectif (Vet 1993), qui suppose un "conditionnement actuel" (Schrott 2001), un "état préparatoire" (Vet 1993), une *present relevance* (pertinence au présent) (Fleishmann 1983), c'est-à-dire qu'au moment de l'énonciation, la situation permet d'inférer la survenue d'un évènement futur ; ainsi, une phrase telle que "Cet arbre va tomber", pourrait se paraphraser par "Je /vois/comprends/me rends compte/ que cet arbre est sur le point de tomber".

En occitan languedocien, cette périphrase marque le plus souvent l'aspect prospectif et s'utilise en contexte présent, son utilisation comme simple futur est rarissime. Une étude sur la partie languedocienne de la base BaTeLÔc (<http://redac.univ-tlse2.fr/bateloc>) fait apparaître, sur 167 occurrences relevées, 162 occurrences (soit 97 %) avec valeur d'aspect prospectif et 5 occurrences seulement (soit 3 %) avec la valeur de simple futur (Bras & Sibille, à paraître).

Dans le texte de Genre, dans l'absolu et en l'absence de contexte pragmatique, on peut hésiter, dans certains cas, à interpréter la périphrase [Présent de 'anar' + Infinitif] comme un simple futur ou comme l'expression de l'aspect prospectif. Toutefois, Genre traduit un texte qui emploie le futur synthétique²⁵ et dans la majorité des cas cette périphrase a sans aucun doute, la valeur d'un simple futur, ne serait-ce que parce qu'elle est souvent coordonnée, juxtaposée ou corrélée à un futur synthétique ou un futur périphrastique en 'puei', comme dans la phrase (32) ou dans les phrases suivantes :

(36) *E vè-ou eisi li miracle qu'acoupannhèn peui quèlli qu'aourèn crèiù : i van chasâ dè demoun en moun nom, î van parlâ dè lènga novèlla.* (XVI.17, p. 65)

"Et voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront crû : Ils chasseront des démons en mon nom, ils parleront des langues nouvelles."

(37) *E laz eitèla cèièn peui dâ sèel, e lâ poutènsa què soun ènt â sèel van èse boulivèrsâ.* (XIII.25, p. 54)

"Et les étoiles tomberont du ciel, et les puissances qui sont au ciel seront bouleversées."

Enfin, il faut souligner que, dans les parlers que nous étudions, (et plus généralement – nous semble-t-il – en occitan), contrairement au français, le futur synthétique peut, lui-aussi, assumer la valeur d'aspect prospectif :

(38) *Aüra passarè lo sacrista abó la botgèta, butatz pas mesque de botons o lo papier de las caramèlas !* (Bronzat 2002, p. 32)

"Maintenant le sacristain **va passer** avec la bougette, ne mettez pas que des boutons ou le papier des bonbons !"

En français, la présence de l'adverbe *maintenant*, qui relie l'évènement évoqué au présent de l'énonciation, interdit l'emploi du futur synthétique. En occitan, la présence de l'adverbe 'aüra' "maintenant", permet d'inférer que le moment de l'énonciation se situe dans la phase préparatoire de l'évènement énoncé au moyen du futur synthétique.

Quant à l'usage de la paraphrase [Présent de 'anar' + Infinitif] à l'oral, les données dont nous disposons ne permettent pas une analyse précise. À Chaumont cette périphrase est rarement employée, mais elle n'est pas impossible, tant avec la valeur d'aspect prospectif qu'avec celle de simple futur :

(39) *A vau prouvâ d'eichinjâ ta robo.* (Ch_s)

"Je vais essayer d'échanger ta robe." (aspect prospectif)

(40) *Dounè-me tâ feie e tâ choure, a vòu larjâ-le din loun prâ e loun bô.* (Ch_p)

"Donne-moi tes brebis et tes chèvres, je les pâturerai dans les prés et les bois."

(simple futur)

²⁵ Nous supposons que le texte de Genre a été traduit de l'italien, mais cela ne changerait rien s'il avait été traduit de l'original grec.

6. Existe-t-il un “mode conjectural” ?

D’après différentes monographies traitant des parlers occitans de la Vallée d’Oulx, de la Haute Vallée du Cluson et des Vallées Vaudoises²⁶, ces parlers ont conservé des formes issues du plus-que-parfait latin – c’est-à-dire, la seconde forme de conditionnel de l’ancien occitan²⁷. Nous présentons ci-dessous ces formes (dans les graphies des différentes sources) dans différentes localités, comparées aux formes médiévales :

oc médiéval	Cels	Salbertrand	Bardonnèche
‘c(h)antèra’	ä chanterou	a chanteirou	a chanterou
‘c(h)antèras’	t’ chantera	t’ chanteira	t’ chantera
‘c(h)antèra’	ou chanterä	ou chanteira	ou chanterë
‘c(h)anteram’	nou chantera	nu chantéiran	nu chantéran
‘c(h)anteratz’	ou chantera	ou chanteira	ou chantera
‘c(h)antèran’	i chantera	i chantéiran	i chanteran
	Rochemolles	Fenestrelles	Val Germanasca
	a chanterou	chanterou	chanterou
	tzu chantera	t’ chanteri	tu chantere
	o chanter	â chanterë	â chantero
	nou chantéran	oû chanterou	noû chantérën
	o chantera	oû chanteri	oû chantere
	e chantéran	i chanterou	î chantérën

Ces paradigmes sont présentés comme l’imparfait d’un ‘mode dubitatif’ (*modo dubitativo*), ou ‘mode conjectural’ (*modo congetturale*) ou encore ‘mode suppositif’ (*modo suppositivo*), dont le paradigme du futur synthétique serait le présent. À ces deux paradigmes viendraient s’ajouter deux temps composés : le *passato prossimo* (passé composé) du dubitatif et le *trapassato prossimo* (plus-que-parfait) du dubitatif²⁸

« Il modo dubitativo (o concessivo) indica possibilità, eventualità, dubbio, nel presente, nel passato. Mentre in italiano si esprime aggiungendo l’avvebio “forse” all’indicativo, il patuà possiede una forma propria che consta di quattro tempi : presente, passato prossimo, imperfetto, trapassato prossimo. »²⁹ (Baccon-Bouvet, 1988, p. 106). »

Soit :

presente : *ou chantarè* “forse canta”
 passato prossimo : *oul orè chantá* “forse ha cantato”

²⁶ Baccon-Bouvet 1987 (Salbertrand); Bourlot & Martin 2007 (Fénestrelle et Mentoulles) ; De La Coste 1989 (Cels) ; Gleise-Bellet 2003 (Bardonnèche) ; Masset 1997 (Rochemolles) ; Jayme 2003 (Oulx) ; Pons & Genre 2003 (Val Germanasca).

²⁷ Le conditionnel 2 est également attesté à Saint-Étienne-de-Tinée : « Lors de mes enquêtes à Saint-Étienne, j’ai constaté un double système de conjugaison des verbes au conditionnel. Lorsque je demandais de conjuguer un verbe à ce temps j’obtenais toujours la forme classique du conditionnel présent première forme : *pourteriéu* ou *pourteriou*, or, l’écoute attentive des discussions spontanées faisaient également apparaître une autre forme de conditionnel. Il semblerait donc en fait, qu’on ait gardé, à Saint-Étienne, d’anciennes formes du conditionnel deuxième forme des troubadours. En voici quelques exemples : – *Chaguèsse recoumençar çà qu’avèn fa nous oiro, e bè plagnèrou lous joves perque i arribèroun plus.* / – *Si chaufavia(s) al bouosc, arribèro rèn, las muralhos coulèroun rèn.* / *Si chaliò qu’estruchèssen tout, i’auriò d’obro, i’auriò de trabalh, lous levère dal chaumage ! / Te la presentèrou la mulo, ma pouòiou rèn.* / On a ici l’emploi effectif des formes 1, 3 et 6 ; les autres formes semblent défectives. Les désinences sont : *-èrou*, [*-ères*], *-èro* ou *-ère*, [*-eran*], [*-era(s)*], *-èroun*. » (Domenge 2015, p. 543).

²⁸ Excepté dans la monographie de Masset sur Rochemolles, qui ne donne que l’imparfait : *mi a chantérou...* et le ‘trapassato prossimo (plus-que-parfait) : *mi aghérou chantá*, du ‘mode conjectural’, mais ne présente pas le paradigme du futur synthétique comme étant le présent du ‘mode conjectural’ ; c’est-à-dire que, dans la présentation de Masset, le ‘modo congetturale’ n’a que deux temps : l’*imperfetto* et le *trapassato prossimo*.

²⁹ « Le mode dubitatif (ou concessif) indique la possibilité, l’éventualité, le doute, dans le présent et dans le passé. Alors qu’en italien il s’exprime en ajoutant l’adverbe “forse” à l’indicatif, le patois possède une forme propre qui compte quatre temps : présent, passé, imparfait, plus-que-parfait ».

imperfetto : *ou chanteira* “forse cantava”
trapassato prossimo : *oul oqueira chantá* “forse aveva cantato”³⁰

La majeure partie des monographies qui mentionnent le paradigme du conditionnel 2, présentent la valeur conjecturale comme sa seule valeur, à l’exception de la monographie de Pons & Genre (2003) sur la Val Germanasca et celle de Griset (2003) sur Inverso Pinasca, qui ont une approche plus nuancée. Voici ce qu’écrivent Pons & Genre :

« Mancano alla coniugazione :

[...]

– Il futuro semplice e il futuro anteriore, sostituiti dal presente e dal passato prossimo accompagnati da un avverbio di tempo. Es. : *lei vaou peui* “ci andrò” (lett. “ci vado poi”) / *cant il an peui funi* “quando avranno (lett. “anno poi”) finito”. (p. 56).

[...]

È presente invece un modo che possiamo chiamare “dubitativo”, per la maniera in cui l’azione è presentata e che manca all’italiano (e non solo all’italiano). Consta di quattro tempi : presente, passato prossimo, imperfetto e trapassato prossimo. Indica possibilità, eventualità, nel presente e nel passato : l’eventualità nel passato, espressa dall’imperfetto e dal trapassato prossimo, è rappresentata da forme proprie. / Es. : *à mingéro* “forse mangiava, forse stava mangiando” / *al aguero minjà* “forse aveva mangiato”. L’eventualità nel presente / Es. : *à mingèrè* “forse mangia” / e nel passato prossimo, / Es. : *al aourè minjà* “forse ha mangiato” / è invece ottenuta con le forme del futuro dell’indicativo, ora poco usato con questo valore, ma conotate appunto dal senso dubitativo che accompagna l’idea di futuro. / Es. : *à venrè amount dëman* “viene (verrà) forse su domani” / *cant il aourèn funi* “quando avranno (o “abbiano”) finito”.

Il presente e il passato prossimo del dubitativo³¹ hanno dunque una doppia funzione o, per meglio dire, le forme del futuro che le rappresentano mantengono talvolta in questa accezione anche il loro primitivo significato : poiché ci sembra scontato che alla base del mutamento semantico stia proprio il carattere aleatorio, dubbio, insito negli enunciati riferiti ad azioni ancora da compiersi.

Non è forse il caso di ricordare che anche l’italiano usa talvolta il futuro semplice e il futuro anteriore con valore di presente e di passato prossimo espressi con formula dubitativa (es. : sarà vero, saranno stati in trenta)... »³² (Pons & Genre 2003, p. 57)

Il nous semble pour le moins contradictoire d’affirmer dans un premier temps que le futur « manque à la conjugaison » et d’affirmer ensuite que, non seulement il sert de ‘mode dubitatif’, mais qu’il conserve aussi parfois sa signification première.

Pour Griset :

« Particolare rilievo va dato ad un modo verbale speciale che si usa per indicare possibilità, eventualità nel passato. Si tratta di forma del tipo *furu* “forse ero” o “sarò stato”, *ageru (averu)* “forse avevo” o “avrò

³⁰ « présent : *ou chantarè* “ il chante peut-être ” / passé composé : : *oul orè chantá* “il a peut-être chanté” / imparfait : *ou chanteira* “ il chantait peut-être ” / Plus-que-parfait : *oul oqueira chantá* “il avait peut-être chanté”. »

³¹ Par « passé prochain del dubitativo » il faut comprendre : “formes du futur antérieur”, ex. ‘*aourè manjà*’ dans le sens de “il doit avoir mangé”, “il a peut-être mangé”.

³² « Manquent à la conjugaison [...] – Le futur simple et le futur antérieur, auxquels on substitue le présent et le passé composé, accompagnés d’un adverbe de temps. Ex. : *lei vaou peui* “j’y irai” (litt. “j’y vais puis”), [...] En revanche il existe un mode qu’on peut appeler “dubitatif” du fait de la manière dont l’action est présentée, et qui manque à l’italien (et pas seulement à l’italien). Il compte quatre temps : présent, passé composé, imparfait et plus-que-parfait. Il indique une éventualité, une possibilité, dans le présent ou dans le passé : l’éventualité dans le passé, exprimée par l’imparfait et le plus-que-parfait, est représentée par des formes propres / Ex. : : *à mingéro* “ il mangeait peut-être, il était peut-être en train de manger” / *al aguero minjà* “Il avait peut-être mangé”. En revanche, l’éventualité dans le présent / Ex. : *à mingèrè* “il mange peut-être” est obtenue avec les formes du futur de l’indicatif, aujourd’hui peu usité avec cette valeur, mais qui, justement, ont la connotation dubitative qui accompagne l’idée de futur. / Ex. : *à venrè amount dëman* “Il monte (montera) peut-être demain” / *cant il aourèn funi* “Quand ils auront (éventuellement) fini” / Le présent et le passé composé du dubitatif ont donc une double fonction ou, pour mieux dire, les formes du futur qui les représentent maintiennent parfois également leur signification primitive : car il nous semble prévisible que, à la base du changement sémantique il y ait le caractère aléatoire, incertain, inhérent aux énoncés référant à des actions encore à venir. / Il n’est peut-être pas nécessaire de rappeler que l’italien utilise parfois le futur simple et le futur antérieur avec une valeur de présent ou de passé composé comportant une connotation dubitative. »

avuto”³³ tuttora in uso nell’alta e nella bassa valle (non si trova più a San Germano). Eccone la flessione : / *mi furu, tū fure, a furō, nū furəŋ, vū fure, i furəŋ* // *ageru, agere, aguerō, aguerəŋ, agere, aguerəŋ* /
 Esempi : *i furəŋ čuk kant il aŋ rüzá* “probabilmente erano ubriachi quando hanno litigato” ; *ageru sey an, kant muŋ payre e móart* “avevo forse sei anni quando mio padre è morto. / Analogament per gli altri verbi : [...].

Esiste anche il trapassato : *furu itá, ageru agú.* »³⁴ (Griset p. 70).

Pour les autres verbes, elle cite les exemples suivants :

aneru “forse andavo”
dageru “forse dovevo”
kunuyseru “forse conoscevo”
fazeru “forse facevo”
il anerəŋ pā d-akordi “probabilmente non andavano d’accordo”³⁵

Il convient de réaffirmer que, même si le futur synthétique est fortement concurrencé par le futur périphrastique formé du présent de l’indicatif suivi de la particule ‘*puei*’, il peut encore être employé avec sa valeur première de futur de l’indicatif, avec des fréquences relatives variables d’une localité à l’autre (par exemples, les locuteurs des Ramats l’emploient plus facilement que ceux du bourg de Chaumont), voire d’un individu à l’autre. La valeur conjecturale du futur n’est donc qu’un emploi (modal) du futur de l’indicatif.

En ce qui concerne la seconde forme de conditionnel (dénommée *dubitativo imperfetto*), si différentes monographies en donnent le paradigme complet pour les différentes conjugaisons, nous n’en avons rencontré d’exemples authentiques dans des textes, que pour le verbe ‘*aguer*’ “avoir”, et plus rarement pour le verbe ‘*èsser*’ “être”, majoritairement dans leur emploi d’auxiliaire. L’ouvrage d’Ernst Hirsch, *Provenzalische Muntartexte aus Piemont* (1978) donne cinquante-cinq versions de la parabole de l’enfant prodigue³⁶ dont vingt-quatre dans la zone qui nous occupe (Vallées Dauphinoises et Vallées Vaudoises). Le texte italien qui a servi aux différentes traductions, comprend deux conditionnels : *Per sfamarsi avrebbe voluto mangiare le ghiande nei trogoli* (Pour se rassasier, il aurait voulu manger les glands dans les auges) et : e *Ed io dovrei morire qui come un cane* (Et moi je devrais mourir ici comme un chien). Pour la seconde occurrence, toutes les versions ont le conditionnel ordinaire ; pour la première, vingt-et-une ont le conditionnel ordinaire, seules trois versions ont le conditionnel 2 :

- (41) Thures : *Per se levá la fəŋ u l agéra vorgü mind’á luz aglās dī lā gamáta*
 “Pour se rassasier il aurait voulu manger les glands dans les auges”
 (42) Laux : *Per s tsavór la fəŋ a l agéro volgiŋ mindzór luz aglās dīā lu batsǒš*
 “Pour se rassasier il aurait voulu manger les glands dans les auges”
 (43) Grand Puy : *Per s tsavó la fəŋ a l uger döğǒ mindzó la glónđa dīŋ lu batsǒš*
 “Pour se rassasier il aurait dû manger les glands dans les auges”

Dans le livre de Luigi Onorato Brun (1986) en parler de Clavières, on trouve :

- (44) *L’î-z-un travalh ke moun papa agheire vî voulountie*
 “Cest un travail que mon père aurait vu volontier.”

³³ “sarò stato” et “avrei avuto”, qui sont des formes du futur antérieur, doivent se comprendre ici, non comme des futurs antérieurs, mais comme des formulations équivalentes à de “forse ero” et “forse avevo”, c’est-à-dire comme des passés à valeur conjecturale.

³⁴ « Une attention particulière doit être accordée à un mode verbal spécial qui s’utilise pour indiquer la possibilité ou l’éventualité dans le passé. Il s’agit de formes de type *furu* “j’étais peut-être”, *ageru (averu)* “j’avais peut-être” ou “j’aurai eu”, actuellement en usage dans la basse vallée (on ne les trouve plus à San Germano). En voici la flexion : / *mi furu, tū fure, a furō, nū furəŋ, vū fure, i furəŋ* // *ageru, agere, aguerō, aguerəŋ, agere, aguerəŋ* / Exemples : *i furəŋ čuk kant il aŋ rüzá* « ils étaient probablement saouls lorsqu’ils se sont disputés” ; *ageru sey an, kant muŋ payre e móart* “J’avais peut-être six ans lorsque mon père est mort” / De même pour les autres verbes [...] / Il existe également le plus-que-parfait : : *furu itá, ageru agú.* »

³⁵ « *aneru* “j’allais peut-être” / *dageru* “je devais peut-être” / *kunuyseru* “je connaissais peut-être” / *fazeru* “je faisais peut-être” / *il anerəŋ pā d-akordi* “ils n’étaient probablement pas d’accord” »

³⁶ L’enquête de Hirsch comprend 63 points, mais pour huit d’entre eux, c’est un autre texte qui est donné.

(45) ...en me rapplen de moun anfanse, kant **agheirou** tan vourgù anâ su lou sci.

“... en me rappelant mon enfance, quand j’aurais tant voulu aller sur les skis.”

(46) A l’intrâ, la gen se meifiavan plutò en iten k’erou cattolik, i pensavan qu’**agheirou** fai ’d préféransa.

“Au début, les gens se méfiaient plutôt étant donné que j’étais catholique, ils pensaient que j’aurais fait des préférences.”

(47) ...e mi, peci, **agheirou** mai vourgù anâ a Cidumoun

“... et moi, petit, j’aurais aussi voulu aller à Chaumont.”

(48) ...e par pâ réussî la fournâ come **agheirou** vourgù...

“...et pour ne pas réussir la fournée comme j’aurais voulu...”

On en trouve aussi dix occurrences dans les deux œuvres de Remigio Bermond citées plus haut, toutes avec la valeur de conditionnel. En voici deux exemples :

(49) *L’ere daumadze quitò l’ travòlh qu’ouguère fait l’ bounör dē tou l’ vieladze.*

(Bermont, *Mendia*, p. 41)

“Il était dommage d’abandonner le travail qui aurait fait le bonheur de tout le village.”

(50) *Lh’ouguère plúc une tzose a fâ : pourtâ nou l’âne.*

(Marisa Guiot-Pin, in Bermont, *Pancouta...*, p. 138)

“Il n’y aurait plus qu’une chose à faire : porter nous-mêmes l’âne.”

On n’en rencontre qu’une seule occurrence dans le roman de Franc Bronzat :

(51) *Piels gris, un pauc tròp tripassut, al aguèra agut una cinquantena d’ans.* (p. 148)

“Cheveux gris, un peut trop bedonnant, il devait avoir une cinquantaine d’années.”

Dans tous ces exemples, le conditionnel 2 exprime le potentiel ou l’irréel, qui sont les valeurs modales habituelles du conditionnel, excepté dans la phrase (51) où il assume une valeur conjecturale.

En ce qui concerne le verbe ‘èsser’ “être”, nous n’en avons trouvé que trois occurrences, dans le roman de Franc Bronzat (pp. 140, 146, 149), toutes trois à valeur conjecturale et se rapportant à l’heure supposée de l’évènement évoqué :

(52) *Al era ja quasi nuèit, la fora cinc oras, quand ilhs sion mai vinguts me prene* (p. 140)

“Il était déjà presque nuit, il était peut-être cinq heures quand ils sont revenus me prendre.”

On ne trouve aucune occurrence du conditionnel 2 dans la traduction de l’évangile selon saint Marc d’Arturo Genre.

Il faut également noter que la monographie sur Jouvenceaux (Perron 1984) ne le mentionne pas, celles sur Pragela (Berton *et al.* 2003) e Champlas (Castagno *et al.* 2003) ne le mentionnent que pour le verbe ‘aguer’ “avoir” ? À Usseaux, Amaro (2014) constate que :

« Nous ne sommes pas parvenu à éliciter une deuxième forme de conditionnel à Usseaux, et n’en avons trouvé qu’une seule trace dans notre corpus. Nous ne pouvons pas affirmer que cette forme a disparu ou qu’elle existe encore ou a existé à Usseaux avec d’autres verbes que le verbe *avoir* : / *Tute pensióvan que l’aguère plougæ* / ‘Ils pensaient tous qu’il aurait plu.’ » (§ 7.2.4.)

Déjà en 1890, Morosi, dans *L’odierno linguaggio dei Valdesi del Piemonte* (p. 364), ne le mentionnait que pour ‘èsser’, et en 1914, Talmon, dans son essai sur Pragela (p. 91) seulement pour ‘èsser’ et ‘aguer’. Pour ce qui est de la Val Pellis, Rivoira (2007), affirme que le futur (synthétique) de l’indicatif manque dans la conjugaison (p. 50) et qu’il est remplacé par le futur périphrastique en ‘puei’, mais il en donne, toutefois, le paradigme dans le tableau des conjugaisons p. 55, en mentionnant la valeur de ‘dubitativo’ entre parenthèses : « FUTURO (e DUBITATIVO PRESENTE) », il ne fait, en revanche, aucune allusion à l’existence du paradigme du conditionnel 2. Dans sa monographie sur la *Media-Alta Val Chisone* (c’est-à-dire Fénestrelle et Mentoulles), Vigneta (1981) ne signale l’existence des formes du conditionnel 2 que pour ‘èsser’ e ‘aguer’ et leur attribue – à tort croyons-nous – une valeur de futur antérieur, ce qui est en contradiction, à la fois avec la valeur de conditionnel et avec – entre autres – Bourlot & Martin (2003, Fenestrelle et Mentoulles) et Berton *et al.* (2003, Pragela, à 15 km de Fenestrelle), qui lui attribuent une valeur conjecturale :

« Il *futuro anteriore* è spesso sostituito dal riflesso del *piucheperfecto* : io sarò stato - tu sarai stato -egli sarà stato, ecc... - *mi fùru - tü èt furi - al a fùre - nu u füren - vu u fùri - ellu i fùran.*

[...]

io avrò avuto - tu avrai avuto - egli avrà avuto, ecc. - *mi aghéru, tū t'aghéri, el a l'aghère, nus aghéran, vus aghéri, ellu i l'aghéran.* »³⁷ (Vignetta 1981, p. 72 et 74).

mais il ne donne pas d'exemple d'emploi. De même en 1914, Talmon attribuait au conditionnel 2 une valeur de futur antérieur (en italien "futuro esatto") mais ne donnait d'exemple que de la valeur de conditionnel et de la valeur conjecturale :

« Del piuccheperpetto ind. rimangono due soli cimeli delle coniug. di esse e di habere : i quali ànno però preso il significato di futuro esatto : *fūru* sarò stato, ecc. *fūran* saranno stati ; *agueŕu, agueri, aguerę* ecc. avrò avuto, avrai avuto, avrà avuto, ecc. usato anche nelle preposizioni condizionali. Es. *Agueŕu sīnk añ kant muñ paire é mōrt* = avrò avuto cinque anni quando mio padre è morto ; - *a n'agueŕu pŕu minzà, ma aviú pã mai d'aptīt* = ne avrei ben mangiato, ma non avevo piú appetito. »³⁸ (p. 91)

Au cours de notre enquête à Chaumont, nous n'avons pas pu éliciter les formes du conditionnel 2 et nous n'en avons qu'une occurrence dans le corpus :

(53) *Maquë dins inë bourjá me quë colë-tjí la lh'ogueiro lâ san parsoune.*³⁹

"[Autrefois] Rien que dans un hameau comme celui-ci il y aurait (eu) dans les cent personnes."

On attendrait plutôt ...*la lh'ogueirë ogú* "il y aurait eu", car le sens est celui d'un conditionnel passé. Mais on peut supposer, soit une ellipse du participe, soit une transposition dans le présent du point de référence temporel, selon le même mécanisme qui permet au présent de narration de se substituer au passé simple ou au passé composé. Quoi qu'il en soit, cette phrase confirme la valeur première de conditionnel.

7. Synthèse et conclusions

7.1. Forme du futur synthétique et du conditionnel 1

En ce qui concerne la morphologie du futur synthétique et du conditionnel 1, il apparaît que, en occitan cisalpin septentrional, l'extension du type à suffixe thématique -ar(i)- de la première conjugaison, aux autres conjugaisons, est plus limitée que dans les vallées méridionales (province de Cuneo), puisque le suffixe thématique -ir(i)- est partout maintenu (sauf à Cels pour la 2^{ème} conjugaison non suffixée) et l'extension de -ar(i)- à la troisième conjugaison est limitée à la Val Cluson. La présence d'un suffixe thématique -er(i)- (Chaumont) ou -ər(i)- (Val Germanasca et Val Po) à la première conjugaison pourrait être due à l'influence du piémontais qui possède de telles formes ; de même l'insertion de [e] ou [ə] au futur et au conditionnel des verbes de la 3^{ème} conjugaison : [vəndr'ej] > [vənder'ej], [vəndər'ej] ; [batr'ej] > [bater'ej], [batər'ej]...

Les données du terrain permettent de proposer un scénario des différentes étapes de l'évolution vers des systèmes ayant généralisé le suffixe thématique -ar(i)- aux 2^{ème} et 3^{ème} conjugaisons :

- i) État initial : 'chantarei', 'partirei', 'finirei', 'vendrei'.
- ii) Étape 1. Extension du suffixe thématique -ar(i)- à la 3^{ème} conjugaison : 'chantarei', 'partirei', 'finirei', 'vendarei'.
- iii) Étape 2. Extension du suffixe thématique -ar(i)- à la 2^{ème} conjugaison non suffixée : 'chantarei', 'partarei', 'finirei', 'vendarei'.

³⁷ « Souvent le continuateur du plus-que-parfait latin se substitue au futur antérieur : j'aurai été, tu auras été, il aura été, etc. - *mi fūru - tū èt furi - al a fūre - nu u fūren - vu u fūri - ellu i fūran.* [...] j'aurai eu, tu auras eu, il aura eu etc. - *mi aghéru, tū t'aghéri, el a l'aghère, nus aghéran, vus aghéri, ellu i l'aghéran.* »

³⁸ « Du plus-que-parfait latin, il ne reste que deux vestiges des conjugaisons de *esse* et *habere* : lesquels on toutefois pris le sens d'un futur antérieur : *fūru* j'aurai été, etc., *fūran* ils auront été ; *agueŕu, agueri, aguerę* etc. j'aurai eu, tu auras eu, il aura eu etc., utilisé également dans les propositions conditionnelles. Ex. *Agueŕu sīnk añ kant muñ paire é mōrt* = je devais avoir cinq ans quand mon père est mort ; - *a n'agueŕu pŕu minzà, ma aviú pã mai d'aptīt* = j'en aurais bien mangé mais je n'avais plus d'appétit.

³⁹ Le locuteur qui a produit cette phrase, né en 1897 et enregistré en 1984, avait une langue nettement plus archaïsante que les autres témoins.

- iv) Étape 3. Extension du suffixe thématique -ar(i)- à la 2^{ème} conjugaison suffixée, sur la base de la forme suffixée du radical : ‘chantarei’, ‘partarei’, ‘finissarei’, ‘vendarei’.

Toutefois, le parler de Cels fait exception puisque l’extension du type en -ar(i)- touche la 2^{ème} conjugaison non suffixée (type ‘partarèi’) mais pas la troisième qui suit le type en -er’ei-.

7.2. Expression du futur

Si l’on récapitule les différents types de futur (synthétique et périphrastiques), il apparaît que les parlers étudiés présentent quatre façons d’exprimer le futur :

- i) Le futur synthétique, qui peut s’employer comme simple futur ou comme futur de conjecture, et qui peut également assumer la valeur d’aspect prospectif s’il est accompagné d’un adverbe exprimant un lien avec le présent.
- ii) Le présent futur ; c’est-à-dire un présent renvoyant à un moment futur. Dans ce cas la valeur de futur est inférée par la présence d’un adverbe temporel ou d’un complément de temps. Le présent futur ne peut pas assumer la valeur conjecturale, ni celle d’aspect prospectif.
- iii) Le futur périphrastique en [Présent + ‘puei’] qui possède la valeur de simple futur, mais qui, à la différence du futur synthétique, ne peut assumer la valeur conjecturale. Il n’est pas à exclure qu’il puisse assumer la valeur d’aspect prospectif (par inférence, comme dans le cas du futur synthétique), mais, faute d’occurrences dans le corpus, nous ne pouvons pas l’affirmer.
- iv) Un futur périphrastique en [Présent de ‘anar’ + Infinitif] qui possède, prototypiquement, la valeur d’aspect prospectif mais qui peut aussi parfois, assumer celle de simple futur. Il va sans dire qu’il ne peut pas assumer la valeur conjecturale.

Il existe des formes emphatiques qui peuvent combiner deux des trois formes de futur : à partir de ‘chantarei’, ‘chanto puei’, ‘vau chantar’, on peut former : ‘chantarei puei’ ; ‘vau puei chantar’ ; ‘anarei chantar’.

7.3. Conditionnel 2

En ce qui concerne le conditionnel 2, il n’a jamais été spécialisé de façon exclusive dans la modalité conjecturale, au contraire de ce que laissent entendre certaines monographies, de plus, il semble que, faute d’attestations authentiques récentes, et jusqu’à preuve du contraire, il faille considérer qu’il est sorti de l’usage contemporain, sauf pour les verbes ‘aguer’ et ‘èsser’. Toutefois ces conclusions sont provisoires et auraient besoin d’être confirmées (ou infirmées) par une étude exhaustive des textes disponibles. Nous ne pensons pas que de nouvelles enquêtes de terrain puissent contribuer à clarifier la question, car désormais, dans la zone étudiée, l’étude du conditionnel 2 a probablement quitté le domaine de la linguistique de terrain pour entrer dans celui de l’archéologie linguistique.

Bibliographie

1) Travaux

ALEPO = TELMON Tullio & CANOBBIO Sabina 2004-... *Atlante Linguistico e Etnografico del Piemonte Occidentale*, Pavone Canavese, Priuli & Verlucca. [en cours de publication]

AMARO-PÉGUY Lucie 2014, *Le parler occitan alpin d’Usseaux, une langue en danger*, Thèse de l’Université de Lyon II, <http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2014/amaro_1>

ARNAUD François & MORIN Gabriel 1920, *Le langage de la vallée de Barcelonnette*, Paris, Édouard Champion [réimpression : Marseille, Lafitte Reprints, 1981].

ARTUSIO Lorenzo, AUDISIO Piermarco, GIRAUDO, Gianni, MACARIO Eliano 2005, *Disiounari ousitan Roubilant - Roucavioun. Diccioniari occitan Robilant – Rocavion. Dizionario occitano Robilante – Rocavione*, Roccabruna, Chambrà d’Òc (tableau des conjugaisons, pp. 283-288).

BACCON-BOUVET Clelia, 1987, *A l’ombra du cluchî. Salbertrand : patuà e vita locale attraverso i tempi*, Torino, Ed. Valados Usitanos. [grammaire et lexique italien-occitan].

- BERNARD Jean-Luc 1993, *Nosto lengo (culture et parler d'un monde Provençal Alpin – secondo Tomo di Nosto Modo –*, Sancto Lucio Valgrana, Ed. Comboscuro, <<http://jean.gallian.free.fr/bell2/nosto-modo/nostomodo-matieres.htm>>
- BERTON Alex, CASTAGNO Ines & GUIOT Renzo 2003, *Prontuario morfologico della parlata occitano-provenzale alpina di Pragelato*, Pinerolo, Associazione culturale La Valaddo / Alzani editore.
- BOURLLOT Renzo & MARTIN Mauro 2007, *Prontuario morfologico della parlata occitano-provenzale alpina di Fenestrelle e Mentoulles*, Pinerolo, Associazione culturale La Valaddo / Alzani editore.
- BRAS Myriam & SIBILLE Jean [à paraître], « Lo futur perifrastic de tipe ANAR + *Infinitiu* en occitan », Actes du XII^e congrès de l'Association Internationale d'Études Occitanes, Albi, 10-15 juillet 2017.
- CASTAGNO Ines, PONCET Elisa et al., 2003, *Prontuario morfologico della parlata occitano-provenzale alpina di Champlas Janvier et du Col*, Pinerolo, Associazione culturale La Valaddo / Alzani editore.
- Comissione Internazionale per la normalizzazione linguistica dell'Occitano Alpino (Xavier Lamuela coord.) 2008, *Dizionario Italiano - Occitano, Occitano - Italiano. Norme ortografiche, scelte morfologiche e vocabolario dell'Occitano Alpino orientale*, Cuneo, +eventi edizioni (tableaux de conjugaisons, pp. 48-54).
- DALBERA Jean-Philippe 1994, *Les parlers de Alpes-Maritimes. Étude comparative, essai de reconstruction*, Londres, Association Internationale d'Études Occitanes / University of London.
- DE LA COSTE Monica 1989, *Saggio sul dialetto occitanico di Cels*, tesi di laurea, Facoltà di lettere e filosofia, Università di Torino.
- DI LIZAN Pey [Pietro Dao], 1983, *Occitano alpino. Cenni storici - Grammatica - Vangelo di S. Marco*, Trento, Grafiche Artigianelli.
- DOMENGE Jean-Luc (dir.) 2015, *Langue et mémoire de la Tinée*, Nice, Institut d'Études Niçoises, (« Grammaire », 515-552).
- ESHER Louise 2009, « The morphological evolution of future, conditional and infinitive in Occitan », in: Ans van Kemenade & Nynke de Haas (ed.), *Historical Linguistics. Selected papers from the 19th international conference on historical linguistics*, Amsterdam, Benjamins, 317-330.
- ESHER Louise 2012, *Future, conditional and autonomous morphology in Occitan*, D.Phil dissertation, University of Oxford.
- ESHER Louise 2013, « Future and conditional in Occitan : a non-canonical morpheme », in: Silvio Cruschina / Martin Maiden / John Charles Smith (ed.), *The Boundaries of Pure Morphology*, Oxford, OUP, 95-115.
- ESHER Louise 2015, « Formal asymmetries between the Romance synthetic future and conditional in the Occitan varieties of the Western Languedoc », *Transactions of the Philological Society*, 113(2), 249-270.
- FLEISCHMAN Suzanne, 1983, « From pragmatics to grammar. Diachronic reflections on complex pasts and futures in Romance. », *Lingua* 60, 183-214.
- GLEISE-BELLETT Augusta 2003, *Appunti morfologici della parlata occitano alpina di Bardonecchia*, Oulx, Comunità montana Alta Valle Susa.
- GRISSET Iliia 1966, *La parlata provenzaleggiante di Inverso Pinasca (Torino) e la penetrazione del piemontese in Val Perosa e val San Martino*, Turin, Giappichelli Editore.
- JAYME Giovanna 2003. *Prontuario morfologico della parlata occitano-provenzale alpina di Oulx*, Pinerolo, Associazione culturale La Valaddo / Alzani editore.
- JOURDAN Rino 2009, *Lou vèrnantin. Lo vernantin. Il Vernantese, dizionario occitano di Vernante*, Roccabruna, Chambra d'òc (avec une grammaire, pp. 9-38).
- MARTINET André 1975, « Remarques sur la phonologie des parlers francoprovençaux », in *Évolution des langues et reconstruction*, Paris, PUF, 195-207.

- MASSET Angelo 1997, *Grammatica del patois provenzale di Rochemolles*, Borgone, Ed. Melli.
- MATHIEU Joseph, *Étude du patois de Saint-Véran*, <<http://patoisqueyras.free.fr>> (consulté le 29/12/2018).
- MATHIEU Joseph 2014, *Le patois du Queyras*, L'Argentière-La Bessée, Éditions du Fournel.
- MOROSI Giuseppe, 1890, « L'odierno linguaggio dei Valdesi del Piemonte », *AGI* 11, 309-416.
- OTTONELLI Sergio 2012, *Piccola grammatica della parlata occitana di Chianale (alta Val Varaita)*, Chianale, Edizioni Comitato per San Lorenzo,
- PERRON Piero 1984, *Grammatica del patoua di Jouvenceaux*, Torino, Edizioni Valados Usitanos.
- POMPON Estelle 2016. *Le Nosto Modo et le parler de Sampeyre (Val Varaita)*, mémoire de master 2, Université Toulouse – Jean Jaurès (non publié).
- PONS Teofilo & Genre Arturo 2003, *Prontuario morfologico del dialetto occitano-provenzale alpino della Val Germanasca*, Pinerolo, Alzani editore.
- ROUX Albert 1964, *Le parler de Cervières*, mémoire de DES sous la direction de Ch. Rostaing, Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence (consultable aux Archives départementales des Hautes-Alpes).
- RIVOIRA Matteo 2007, *L'occitano dell'alta Val Pellice, studio morfologico*, Provincia di Torino / Comunità Montana Val Pellice / Società di Studi Valdesi.
- SCHROTT Angela 2001, « Le futur périphrastique et l'allure extraordinaire », *Cahiers Chronos* 8, 159-170.
- SIBILLE Jean 2019, *Le parler occitan de Chaumont (Chiomonte) et des Ramats*, Alessandria, Edizioni dell'Orso.
- TALMON Alberto 1914, « Saggio sul dialetto di Prigelato », *AGI* 17, 1-101.
- VET Co 1993, « Conditions d'emploi et interprétation des temps futurs du français », *Verbum* 4, 71-84.
- VIGNETTA Andrea 1981, *Patuà : grammatica del dialetto provenzale-alpino della medio-alta Val Chisone*. Pinerolo, Alzani.
- ZÖRNER Lotte 2008, *I dialetti occitani della Valle Pò*, Edizioni Valados Usitanos, Torino.

2) Textes

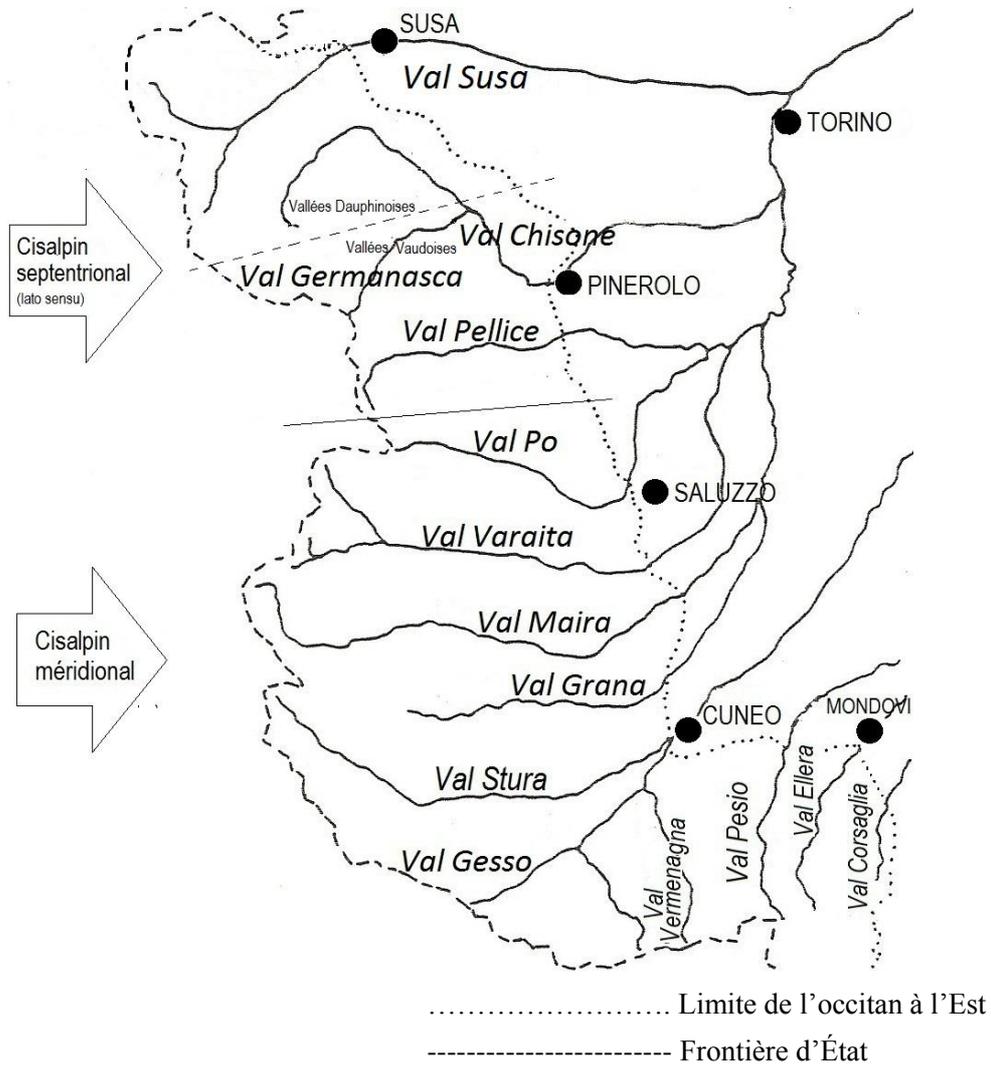
- BERMOND, Remigio, 1971. *Pancouta e broussée. Poesie e prose nel patois provenzale dell'Alta Valchisone con cenni di ortografia e di fonetica*, Escolò dóu Po, Caier n. 7.
- BERMOND, Remigio, 1983, *Mendia. Poema epico pastorale in dialetto provenzale alpino dell'alta Valchisone*, Vilaretto Chisone, La Valaddo.
- BRONZAT, Franc, 2002. *Le darrier jarraçs*, Toulouse, IEO-IDECO, A tots.
- BRUN, Luigi Onorato, 1986. *Ou bâ de Ciabartoun. Usi, costumi, mentalità, scorci di vita vissuta nei villaggi dell'Alta Val Dora in principio del XX° secolo*, Dronero, Valados Usitanos.
- GENRE, Arturo (trad.) 1978. *La bouno nouvelle sègount Marc. L'évangelo secondo Marco nella parlata occitana della Val Germanasca (Torino)*, Sampeyre, Associazione Soulestrelh.
- GUILLAUME, Abbé Paul, 1887. *Istoria Petri et Pauli*, Gap / Paris, Société d'Étude des Hautes-Alpes / Maisonneuve.
- GUILLAUME, Abbé Paul (ed.), 1884. *Le Mystère de Sant Anthoni de Viennès publié par l'–* (suivi d'une « Analyse philologique » par l'Abbé Louis Moutier). Gap / Paris, Société d'Étude des Hautes-Alpes / Maisonneuve.
- GUILLAUME, Abbé Paul (ed.), 1882. « La moralité de saint Eustache », *RLiR*, XXI ; 2^{ème} édition avec traduction, 1891, Montpellier.

HIRSCH, Ernst 1978. *Provenzalische Mundarttexte aus Piemont*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.

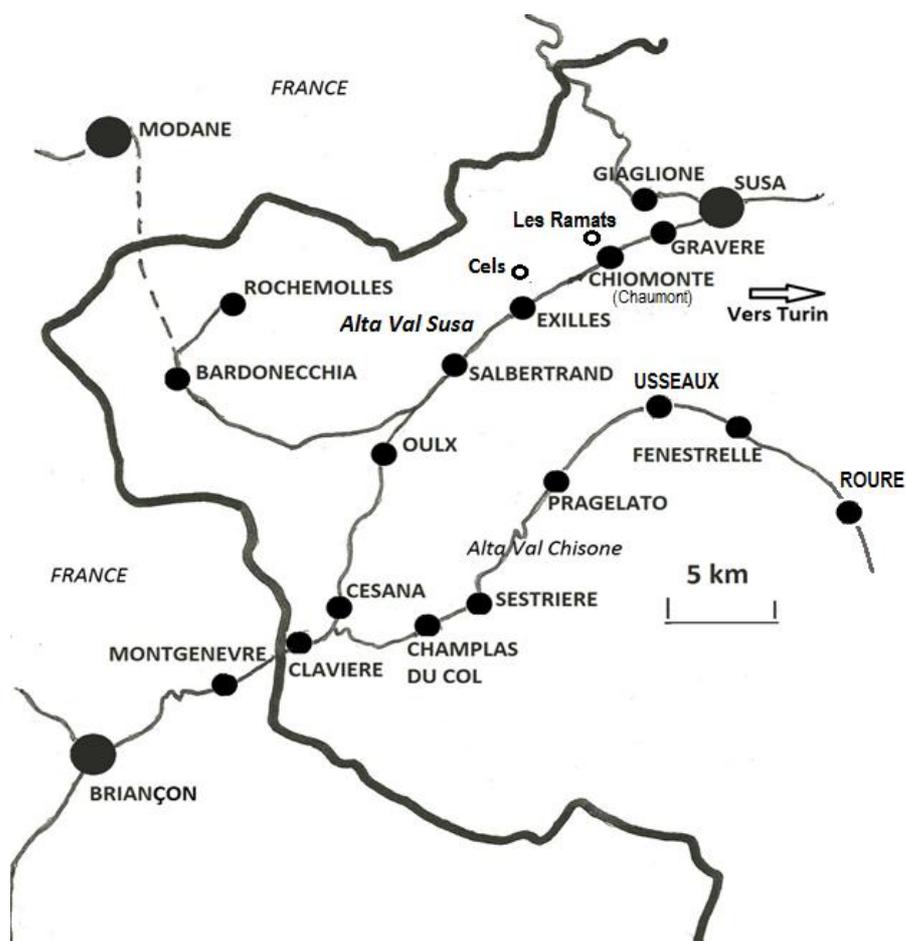
SIBILLE, Jean (ed.) / Marcellin Richard (auteur) 2007, *La passion de saint André, édition critique suivie d'une étude linguistique comparée par Jean Sibille*, Paris, Honoré Champion.

VIANI Adoufe & GIUGE Henri 2006, *Le parler de Saint-Martin-de-Vésubie. Pays Vésubien*, hors série n°1, Saint-Martin-de-Vésubie, Musée des traditions vésubiennes / Association Montagne et Traditions.

ANNEXE I : Les vallées occitanophones d'Italie



ANNEXE II : Les Vallées Dauphinoises (Vallée d'Oulx et Haut Cluson)



————— Frontière d'État
 ————— Route
 - - - - - Tunnel

NB. Les toponymes figurant sur la présente carte sont cités dans leur forme actuellement officielle. Plusieurs d'entre eux ont été italianisés à la fin du XIX^e siècle :

<i>Forme officielle</i>	<i>Forme historique</i>
Chiomonte	Chaumont
Bardonecchia	Bardonnèche
Cesana	Césanne
Claviere	Clavières
Sestriere	Sestrières
Pragelato	Pragela